

Cosmétic Provence : trois belles années de croissance à venir



La société Cosmétic Provence a transféré son site de production en 2020 sur le village de Saint-Pierre-de-Vassols, dans des bâtiments flambant neufs. Elle fabrique des produits cosmétiques, des huiles essentielles et de la parapharmacie. La société est en pleine croissance et vient d'ouvrir une boutique de vente directe aux clients.

L'entreprise Cosmétic Provence/Laboratoire Algorital vient de terminer une grosse restructuration de ses locaux pour assurer une belle croissance sur les années à venir. « À ce jour, nous avons trois sites. Le premier concerne le siège de l'entreprise à Saint-Pierre-de-Vassols qui a été créé de toutes pièces et a



ouvert ses portes début 2020 sur une surface de 2 ha avec une surface de bâtiment de 6 500 m². L'autre fait majeur concerne la construction d'un nouveau bâtiment de 1 800 m² ouvert en avril 2025 qui accueille trois pôles, le siège social, le service recherche et développement et le magasin de produits cosmétiques », explique Christophe Gilles, le président directeur général de l'entreprise. » Nous espérons beaucoup de ce lieu de vente, car elle se situe le long d'une route touristique menant au village de Bédoin. »

Pour bien gérer la croissance soutenue de l'entreprise, un troisième projet de construction a été conclu. Il concerne l'achat d'un terrain sur la zone artisanale du Piol à Mazan, village limitrophe. Cela va se concrétiser par la construction d'un bâtiment de 2 200 m². Tout cet outil de production sera adapté pour les 10 années à venir. « Nous serons propriétaires à 100 % de tous nos murs, contrairement à précédemment et cela sera plus simple pour notre gestion. » L'entreprise loue également des locaux de stockage à Carpentras sur une surface de 3 000 m². L'objectif est d'optimiser les flux pour alimenter correctement le site de Saint Pierre où est basée la production.

Un nouveau bâtiment flambant neuf

Il a été inauguré en avril 2025. Sur deux étages, ce bâtiment a de multiples fonctions. La première est une boutique de vente directe des produits issus du laboratoire de l'entreprise, mais également d'autres produits locaux autour du soin du corps et du bien-être portant les mêmes valeurs que Cosmétic Provence, avec quatre salariés. « L'objectif est de faire de cette boutique une vitrine de nos produits pour la population locale, mais également tous les touristes qui sont nombreux à passer devant cette route de Bédoin. Nous avons également installé un magnifique distillateur sur le devant dans une vitrine », explique Alban Gilles.

Un atelier de céramique de 100 m² est également en fonction. Il permet à une céramiste professionnelle de réaliser des diffuseurs d'huiles essentielles par capillarité, en forme de fleur. Ces derniers sont vendus dans la boutique avec grand succès. Une pièce d'animation est située juste à côté. Elle permet à l'entreprise de proposer des ateliers en cosmétique, en aromathérapie, des formations autour du bienêtre ou encore des conférences.

À l'étage de cette boutique, le laboratoire de recherche et développement va être transféré très prochainement sur une surface de 120 m², permettant un meilleur confort de travail et de meilleures performances.



Ecrit par le 3 novembre 2025



L'entreprise a transféré tout son site en 2020 sur la commune de Saint-Pierre-de-Vassols



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le distillateur est visible le long de la route touristique menant à Bédoin

©Olivier Muselet

Une bonne gestion de la croissance

Pour assurer une bonne gestion sur la croissance, il a été nécessaire pour l'entreprise de travailler sur trois leviers : infrastructures avec de nouveaux locaux, humains avec l'embauche de dizaines de collaborateurs dont des encadrants depuis 5 ans et enfin financier avec la création d'une holding familiale qui détient le foncier et l'immobilier de l'entreprise.

Santé et beauté naturelles

« Notre société travaille sur le marché de la santé-beauté au naturel. Notre cœur de métier est précisément la cosmétique. Tous les métiers nécessaires à la fabrication de ces produits sont sur notre



site, à savoir la recherche-développement, la qualité, l'aspect réglementaire, la fabrication et le conditionnement. À cela s'ajoute l'équipe administrative et le commercial et marketing », explique <u>Alban Gilles</u>, Directeur commercial et marketing de l'entreprise. L'entreprise fonctionne avec trois équipes de 6 heures à 21 heures pour la fabrication.

Une gamme large autour de la cosmétique

« Nous avons une large gamme de skincare, soins pour la peau. À cela s'ajoutent des produits hygiènes comme les gels douche. Nous avons également toute une gamme de pharmacie naturelle avec les huiles essentielles, les sprays gorge et nasal. Tous ces produits à la marque Cosmétic Provence sont Ecocert depuis 2008. »

Rachat d'une entreprise

En 2024, la société a racheté Softmer, spécialisée dans les produits pour l'hygiène nasale à base d'eau de mer. Toute la production a été rapatriée sur le site de Saint-Pierre. Une ligne de production dédiée à ce produit a été installée. Les premiers résultats sont très encourageants, avec un objectif de réalisation d'1,5 million d'unités sur cette année.

Plusieurs marques

L'entreprise a trois marques principales : laboratoire Algovital avec notamment la cosmétique bio et les huiles essentielles bio, la marque Softmer et la gamme Maëllya pour les produits d'hygiène comme le dentifrice.

En plus de ces marques, elle travaille à façon, en sous-traitance pour les marques nationales, internationales et étrangères (Grande-Bretagne, États-Unis, Chine), avec un cahier des charges bien précis pour chacune d'elles (60 entreprises). Ce marché est très important. Il représente en effet 80 % du chiffre d'affaires.

Une forte croissance à venir

« Nous avons réalisé de très gros investissements. Pour cela, la croissance du chiffre d'affaires doit être au rendez-vous pour rentabiliser les emprunts. Pour l'année 2025, la croissance va être de plus 15%. Pour 2026 nous avons objectivé plus 15 % et plus 10 % pour 2027 », explique Christophe Gilles. « Nous avons été sélectionnés par le programme CEDRE de la Région qui va nous accompagner dans une logique RSE que nous avons, avec par exemple 2 000 m² de panneaux solaires installés sur nos toits en 2023. » Les perspectives de l'entreprise sont de consolider tous ces axes de développement. « Nous avons l'obligation d'avoir une très belle croissance du chiffre d'affaires car notre volonté stratégique et de garder notre holding familiale en complète autonomie », indique Christophe Gilles. La succession de ce dernier par son fils Alban sera à l'ordre du jour d'ici quatre à cinq ans.

L'entreprise en bref



Activité : Fabrication de produits cosmétiques

Implantation: Saint-Pierre-de-Vassols

Chiffre d'affaires : 10M€ en 2024 et une progression de plus 15% en 2025, avec une entreprise 100%

familiale Effectifs: 110

Capacité de production : 12 T de produits par jour (x2 depuis 2020)

Vente des produits : export, internet, en direct, magasins bio et pharmacies

Village Saint-Pierre-de-Vassols labellisé Territoire engagé pour la nature



<u>Saint-Pierre-de-Vassols</u> a été labellisé '<u>Territoire engagé pour la nature</u>' (Ten). La reconnaissance du travail de la commune pour la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité dans la parcelle avec la création d'une haie vivante, constituée d'arbres et arbustes locaux adaptés au climat afin de participer à la préservation de la petite faune ; L'installation de panneaux informatifs s'inspirant des résultats des inventaires de l'ABC (<u>Atlas de la Biodiversité Communale</u>) pour accroître les connaissances naturalistes des habitants ; Le dégagement des pieds d'arbres pour laisser la végétation s'installer et aider au développement naturel des arbres et à la revégétalisassion du village.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Remise du Label par la présidente de l'ARBE, Anne Claudius Petit, lors de la Rencontre territoriale à Châteauneuf-de-Gadagne. Noémie Lassauge (à droite, robe rouge sur l'image), animatrice des Atlas de la Biodiversité au sein du Parc aux côtés des élus récompensés. Le dispositif Ten -Territoire engagé pour la nature- a été porté à connaissance des communes par la Parc qui a, par ailleurs, accompagné Saint-Pierre-de-Vassols dans sa candidature.

23 tonnes de compost distribuées aux particuliers à la station d'épuration de

Ecrit par le 3 novembre 2025

Carpentras



Les 21 et 22 mars une opération de distribution de compost en vrac avait lieu à la station d'épuration Marignane de Carpentras à destination des habitants de 5 communes.

L'initiative a concerné 106 visiteurs pour 23 tonnes de compost, soit une moyenne de 217kg par personne. Organisée par le <u>Syndicat Rhône Ventoux</u> (en charge des eaux), la Ville de <u>Carpentras</u> et l'entreprise <u>Suez</u> (gestionnaire de la station), l'action découlait d'un processus de valorisation des boues d'épuration dans le cadre d'une démarche de développement durable. Elle s'adressait aux habitants des 5 communes rattachées à la station Marignane (Carpentras, Mazan, Saint-Pierre-de-Vassols, Modène et Crillon-le-Brave) qui traite également les effluents des activités industrielles locales alentours.

Appelé 'compost normalisé NFU 44095', ce produit est issu du traitement des déchets d'une station d'épuration. Il répond à des <u>normes spécifiques sur les matières d'intérêt agronomique</u>. Passant du statut de déchet organique à celui de fertilisant, le compost normalisé concerne tant les terres agricoles que les jardins et potagers des particuliers. Pareil au fonctionnement du terreau, le compost normalisé doit être mélangé avec 5 fois plus de volumes de terre.

En 2024, la station d'épuration Marignane de Carpentras a produit 3 590 tonnes de boues brutes pour les



75 000 habitants concernés. En dehors de cette opération gratuite et ponctuelle s'adressant aux particuliers demandeurs, les tonnes de boues, si elles sont conformes, se réutilisent notamment dans le cadre agricole pour faire de l'engrais fin ou servir de combustible.

Amy Rouméjon Cros



Crédit: Suez

Ventoux : l'agriculture face aux défis climatiques



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le <u>Parc naturel régional (PNR) du Mont-Ventoux</u> et l'<u>AOC Ventoux</u> organisent trois rencontres 'Les Agri-Explorateurs du climat' le jeudi 20 janvier à Entrechaux, le mardi 4 février à Saint-Pierre-de-Vassols, et le mardi 11 février à Sault, dans le but de rompre l'isolement des exploitations agricoles et viticoles face aux défis climatiques.

Dans le cadre du programme <u>RES-MAB</u>, qui réunit sept Réserves de Biosphère méditerranéennes sur les questions de la résilience des territoires face au changement climatique, le PNR du Mont-Ventoux et l'AOC Ventoux organisent trois réunions intitulées « Les Agri-Explorateurs du climat » ces prochaines semaines afin d'accompagner les agriculteurs et viticulteurs face aux défis climatiques.

Ces rendez-vous « s'adressent à toutes et tous, aux curieuses, aux inquiets, aux expérimentatrices, aux pragmatiques... », affirme le Parc. L'objectif est de rompre l'isolement des exploitations agricoles et de les aider à trouver des solutions innovantes pour penser sur le long terme.

Au programme de ces formations, animées par <u>Marie Pons-Ramells</u> et Isabelle Fabre, avec le soutien technique de l'<u>Université Populaire Ventoux</u> : des moments d'échanges, des visites, des diagnostics, des formations, des Infrastructures agroécologiques financées, des tests, mais aussi des supports.



Inscription gratuite par mail à l'adresse marie.pons-ramells@parcduventoux.fr ou directement en ligne.

Jeudi 30 janvier à Entrechaux de 13h30 à 17h30. Mardi 4 février à Saint-Pierre-de-Vassols de 13h30 à 17h30. Mardi 11 février à Sault de 13h30 à 17h30.



©L. Pamato - PNR du Mont-Ventoux





Cove : Jacqueline Bouyac à la rencontre des maires de Saint-Pierre-de-Vassols, Crillon-le-Brave, Modène et Mazan



Suite à ses engagements formulés lors de son élection en juillet dernier, Jacqueline Bouyac, présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove), poursuit ses rencontres avec les maires et les élus de l'intercommunalité.

Après avoir rencontré les maires de huit communes de l'agglo, Jacqueline Bouyac s'est rendue mardi 20 octobre dans les communes de Saint-Pierre-de-Vassols, Crillon-le-Brave et Modène où la présidente a pu



visiter Grases Agencement Menuiserie, une entreprise en pleine expansion spécialisée dans le mobilier contemporain et les cuisines design. Lundi 26 octobre, lors de sa rencontre avec le maire de Mazan, Jacqueline Bouyac, accompagnée de deux délégués communautaires, s'est rendue sur le chantier de la Zone du Piol II dont la livraison définitive est prévue avant la fin de l'année.

Ayant annoncé vouloir faire de la proximité une priorité de sa mandature, Jacqueline Bouyac souhaite échanger sur les synergies à développer entre la Communauté d'agglomération et les communes et conforter la place centrale des communes et des élus au sein de la Cove. Les prochaines visites sont prévues mercredi 4 novembre à Aubignan et Loriol-du-Comtat.